



**Protocole COVID - Associations / Armée / Activités – Aquapôle –  
Septembre 2020**

Le public accueilli devra respecter les mesures sanitaires mises en place dans l'établissement pour prévenir tous risques de contamination et de propagation du virus.

**Protocole Covid mise en place au sein de l'Aquapôle :**

- Respecter le créneau horaire de réservation
- Port du maillot de bain sur soi dès l'arrivée dans l'établissement (si possible)
- Respecter les gestes barrières durant l'ensemble de la séance, de l'entrée dans l'établissement à sa sortie
- Les vestiaires collectifs sont accessibles, sous réserve du port du masque et du respect d'une distanciation physique d'un mètre
- Le stationnement sur les plages du bassin s'effectue dans le strict respect des règles de distanciation générale (2m<sup>2</sup>)
- Douche savonnée obligatoire avant d'accéder aux bassins
- Pas de douches à la sortie des bassins
- Désinfection du matériel utilisé
- Maître-Nageur, Intervenants bénévoles, entraîneurs, accompagnateurs devront impérativement porter un masque dans tous les espaces (vestiaires, douches, bassin...)
- Limiter le nombre d'accompagnant au strict minimum
- Un protocole de désinfection totale des vestiaires (poignées de portes, assises, patères, sol, mur...) est mis en place entre chaque groupe fréquentant l'établissement.